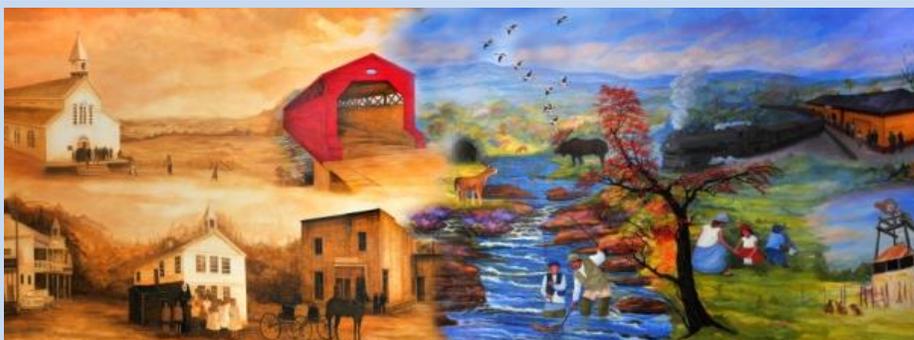




Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations juillet 2016

Mot de la mairesse

Le bac noir, le bac vert et puis le bac brun...

Qui aurait pu croire que nous en arriverions à gérer de façon adéquate et rigoureuse nos bacs de déchets? Plusieurs voient venir avec crainte et scepticisme le début de « La collecte à trois voies ». Nous comprenons ces craintes et un certain scepticisme. Mais l'expérience tentée ailleurs nous démontre non seulement la faisabilité de l'opération, mais aussi le succès de celle-ci. Nous sommes persuadés que les macaziennes et les macaziens sauront relever à leur tour ce beau défi.

Pour notre municipalité et celles de la Vallée de la Rouge, cette opération devrait débuter en septembre 2017. En fait, c'est pour bientôt et nous devancerons ainsi l'obligation fixée à 2020. Pourquoi 3 bacs? Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec a signifié aux municipalités qu'elles devraient mettre en place une collecte sélective des déchets. Les municipalités ont alors ajouté une collecte de bacs verts pour les matières recyclables. Le gouvernement a défini les enjeux pour le Québec au cours des prochaines années en fait de réduction de matières aux sites d'enfouissement dans le but :

1. De mettre un terme au gaspillage des ressources;
2. De contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec et;
3. De responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

Des objectifs régionaux ont également été fixés afin d'atteindre les cibles fixées par le gouvernement :

1. Réduire de 15 % les matières résiduelles éliminées par municipalité par rapport à l'année de référence 2013, avec un seuil minimal de réduction de 700 kg/habitant/année.
2. Recycler 70 % du papier, carton, plastique verre et métal.
3. Recycler 60 % de la matière organique putrescible.
4. Poursuivre les efforts de réemploi et de recyclage pour valoriser au moins 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte.
5. Recycler 60 % des résidus de construction, rénovation et démolition du segment du bâtiment.

Une campagne d'information est prévue afin d'expliquer les façons de faire afin que le compostage résidentiel soit un succès comme ailleurs au Québec. D'ici là je vous invite à visionner le vidéo de la ville de Prévost « Vive le brun » avec les Denis Drolet.

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 8 août, au plaisir de vous y rencontrer.

Céline Beauregard

Sommaire

Mot de la mairesse.....	1
Faits saillants de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2016.....	2
Collecte des volumineux.....	3
Fleurons du Québec.....	4
AGA de l'association des propriétaires du lac Chaud.....	5
AGA de l'association des propriétaires du lac Clair et épiluchette de blé d'Inde du dépanneur La Macaza.....	6
Bibliothèque et culture.....	7
Message de l'association des propriétaires du grand lac Caché...8	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
19 août
Prochaine parution
août 2016



COMMUNIQUÉ

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 juillet 2016

Le règlement 2016-107 a été adopté afin de mettre à jour les règles de contrôle et de suivi budgétaire de manière à favoriser une administration efficace de la municipalité. Le règlement peut être consulté sur notre site internet.

La municipalité a octroyé une aide financière de 300 \$ au Festival de la Rouge en échange de visibilité pour La Macaza sur leur site internet et dans les publicités de l'évènement dans les journaux.

Les honoraires de 5000 \$ de l'Équipe Laurence ont été approuvés. Cette firme d'ingénieurs reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pourra donc débiter ses travaux afin de déterminer quel est le niveau de conséquence potentiel advenant un bris au barrage du lac Chaud. Cette étude est requise par le ministère afin de déterminer si des travaux de réparation doivent être entrepris ou non.

Une politique concernant la carte citoyenne a été adoptée. Pour plus d'informations, veuillez vous présenter à la bibliothèque durant les heures normales d'ouverture.

Les élus ont voté en faveur de la mise en place d'une entente avec la SÉPAQ afin de permettre aux citoyens d'avoir accès gratuitement au parc du Mont-Tremblant et afin d'obtenir des investissements de la SÉPAQ dans le secteur du lac Caché. De plus amples informations seront transmises aux citoyens dès que les détails de l'entente seront ficelés.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité une résolution afin d'exprimer leur volonté de citer le pont couvert de La Macaza à titre de monument historique patrimonial. Un budget de 2500 \$ a aussi été voté afin d'organiser le 112^e anniversaire du pont et d'inaugurer une nouvelle plaque commémorative.

Les élus ont approuvé les résultats de l'appel d'offres afin de remplacer une camionnette de travail de la voirie au montant de 45 770,40 \$.

Une collecte des gros rebuts (volumineux) a été ajoutée. Elle aura lieu tout au long de la semaine du 25 juillet 2016.

À la demande de la Régie inter municipale des déchets de la Rouge, une résolution a été adoptée afin d'approuver la mise en place d'une collecte des matières organiques (bacs bruns) à partir de septembre 2017.

Le règlement concernant le brûlage a été modifié. Il n'est désormais plus nécessaire de se procurer un permis avant d'allumer un **petit** feu de camp respectant le règlement municipal. Il est cependant de la responsabilité des citoyens de consulter la SOPFEU ou la municipalité afin de vérifier le niveau de risque d'incendie et les interdictions en vigueur. Le nouveau règlement peut être consulté sur le site internet de La Macaza (www.munilamacaza.ca).

Quatre dossiers d'infraction aux règlements d'urbanisme ont été transmis à l'avocat de la municipalité. Ces dossiers ont tous préalablement fait l'objet d'un suivi et de plusieurs avis de la part du service de l'urbanisme de la municipalité.

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.



Collecte des gros rebuts (volumineux)

Tout au long de la semaine du 25 juillet 2016, une collecte des gros rebuts aura lieu à La Macaza. Il est interdit de déposer vos gros rebuts au garage municipal ou dans votre bac noir. **Placez-les plutôt en bordure de la route le 25 juillet au matin** afin qu'ils soient ramassés durant la semaine. Attention : seuls les items suivants sont acceptés lors de la collecte des gros rebuts:

- **Meubles de maison ou de jardins** : Tables, chaises, divans, matelas, sommiers, lits, bureaux, bibliothèques, étagères.

- **Électroménagers sans halocarbures** : Cuisinières, lave-vaisselles, laveuses, sécheuses, chauffe-eau.

En ce qui concerne les **résidus verts**, les **matériaux de construction**, et les **résidus domestiques dangereux**, ceux-ci devront plutôt être déposés à l'écocentre mobile le 3 septembre prochain.

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont les suivants : peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombonnes de propane, piles, cartouches d'encre, extincteurs, etc.). **RDD peuvent être déposés en tout temps au garage municipal.**



Proverbe sud-africain: « Quand un arbre tombe, on l'entend; quand la forêt pousse, pas un bruit ».

Urbanisme : Modification règlementaire

Chers citoyens et citoyennes, veuillez prendre note que certaines modifications seront apportées au règlement 219 concernant le zonage ainsi qu'au règlement 217 concernant les permis et certificats. Le tout sera présenté et adopté à la séance ordinaire du conseil du 8 août 2016.

Pascal Blanchette, inspecteur en urbanisme.

HORTICULTURE



Connaissez-vous les **Fleurons du Québec**? Née en 2006, cette corporation reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités. La propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état du paysage sont des points évalués sur tout le territoire de la municipalité dans plusieurs domaines : municipal, résidentiel, institutionnel, commercial et initiatives communautaires durables. Les avantages de promouvoir l'embellissement chez nous sont nombreux; mais plus que la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont source de fierté de toute la collectivité en créant un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain!

« Ensemble nous aurons notre 4^e fleuron! »

Alors, préparez-vous! La visite des classificateurs aura lieu le 17 août 2016

Isabelle Hébert, horticultrice

Quilles

La Ligue de quilles junior Rivière-Rouge Québec reprendra ses activités au Salon Saboca le 10 septembre à compter de 9h00. À partir de cette saison, les jeunes joueurs seront encadrés par un instructeur et deux entraîneurs certifiés. Pour informations et inscriptions : 819-275-5241



Jardins communautaires

À l'occasion de la visite des juges pour les Fleurons du Québec le 17 août prochain, nous souhaitons tous obtenir un 4^e Fleuron. Nos jardins communautaires sont vraiment beaux! Nous sollicitons votre aide pour enlever les mauvaises herbes dans votre jardin, et autour de celui-ci et de la clôture. Cela nous fera gagner des points! Merci de votre collaboration.



Abonnement à l'infolettre

Vous désirez recevoir par courriel les informations de la municipalité (communiqués, bulletin municipal, activités de loisirs, de la bibliothèque et autres)? Alors nous vous invitons à vous inscrire à notre liste d'envoi par courriel à l'adresse info@munilamacaza.ca ou nous contacter au Bureau municipal au (819) 275-2077.

Jardins communautaires (suite)

Avis aux utilisateurs des jardins communautaires: Seriez-vous intéressé(e)s à faire le plan de votre jardin pour en discuter lors d'une prochaine rencontre suite aux conseils d'Isabelle; en lien avec le compagnonnage et le lancement du comité. Donnez votre nom à Pierrette Charette au numéro de téléphone 819-275-3734 en soirée.

Visite guidée à Nomingue

Il y aura une visite guidée à Nomingue au jardin de Nicole Ardouin des plantes indigènes. Les dates à retenir pour la visite sont le 3 août et/ou le 17 août 2016. Pour obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Pierrette Charette en soirée au 819-275-3734.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



La prochaine Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Propriétaires du lac Clair aura lieu le samedi 6 août 2016 dès 9 h à la Salle Alice-Rapatel-Dubuc de l'Hôtel de Ville de La Macaza. Entre autres, nous suggérerons un ajout pour les Statuts et Règlements et vous informerons sur d'autres coupes de bois qui débiteront l'hiver prochain. Une vingtaine de prix de présence seront tirés et un goûter sera servi. Nous espérons vous voir en grand nombre.

André St-Onge, Président de l'APLC

Association des propriétaires du lac Clair

- Prenez note que l'association des propriétaires du lac Clair organise son Assemblée générale annuelle le samedi 13 août 2016 à 10 h au 146/148 chemin du lac Clair.

Épluchette de blé d'Inde

Le samedi 6 août à partir de 10 h se tiendra l'épluchette de blé d'Inde du Dépanneur La Macaza au 59 rue des Pionniers. L'activité est gratuite et plusieurs prix de présence seront distribués.

Bienvenue à tous!



Sécurité civile

Pour votre sécurité et celle de votre famille, il est important que votre propriété puisse être repérée rapidement lors d'un appel d'urgence nécessitant une ambulance, les pompiers, etc. Il est important que vous fassiez la vérification de votre numéro civique. Si ce dernier est endommagé, communiquez avec la municipalité par téléphone au 819-275-2077 ou par courriel à info@munilamacaza.ca

Voirie: Avancement des travaux

- Domaine Fournel: Travaux terminés.
- Chemin du Pont Couvert: Travaux terminés.
- Chemin de la Baie-Claire : À venir dès la semaine prochaine.
- Chemin du rang VII : À venir d'ici la fin des vacances de la construction.
- Chemin du lac Chaud (ponceaux et structure): À venir d'ici la fin des vacances de la construction.
- Chemin du lac Caché : À venir après les vacances de a construction.

***** Merci de respecter les travailleurs en ralentissant et en redoublant de prudence sur les chantiers.**

« La vérité ne t'apporte pas beaucoup d'amis, mais elle t'apporte les bons » A.Chenguiti

Jeunes lecteurs et lectrices de La Macaza,

Tu as entre 2 et 12 ans



Inscris-toi au **Club de lecture TD!** Un club de lecture juste pour toi.

Avec des concours, des animations et des surprises pour les jeunes participants!

Le thème de l'été est **Fou de nature!** Je vous invite à ouvrir l'œil et à amasser des éléments de la nature que vous trouverez : Feuilles, sable, coquillages, petites branches, cocottes, etc. À la fin de l'été, nous nous retrouverons pour fabriquer du «Land art», une œuvre originale avec vos éléments.



25 août 18h30

Fabrication d'œuvre naturelle style «Land art».

N'oublie pas d'apporter avec toi des éléments de la nature pour fabriquer ton œuvre. Participe au concours régional et cours la chance de gagner un Ipad mini parmi tous les participants du Club d'été TD 2016.

Chers abonnés, je serai en vacances du **25 juillet au 21 août** inclusivement.

Prenez note que, durant cette période, **aucun prêt entre bibliothèques** (PEB) ne sera effectué. Vos demandes peuvent par contre être prises en note, elles seront traitées dès mon retour.

Les horaires demeureront les mêmes et les services de base de prêts seront disponibles pour vous. Les préposées se feront un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite à tous un bel été ressourçant et plein de soleil!

Au plaisir de se voir à la mi-août.

Angélique



Exposition-mallette



Les Minéraux

Du 22 août au 18 septembre

Le **musée canadien de la nature**, en tournée, s'arrête chez nous cet automne. Nous aurons la chance de recevoir l'exposition-mallette : **Les Minéraux**

Minéraux est une exposition de la taille d'une valise débordante d'activités. Elle comprend des boîtes d'activités avec des spécimens de véritables minéraux provenant de la collection du musée national, de même que des activités pratiques, des panneaux graphiques, des fiches d'activité, des jeux, des livres et des vidéos. Voilà autant d'outils qui sont mis à la disposition des visiteurs pour les aider à découvrir la diversité des minéraux, notamment de leurs formes et de leurs propriétés, ainsi que de leurs usages dans la vie. Cette mallette est pleine de surprises à découvrir!

<https://nature.ca/fr/sujet-musee/produits-services/location-expositions-itinerantes/mineraux-mallette>



Votre bibliothèque est très fière de participer, pour la 2^e année consécutive, au programme **Monarque sans frontière** de l'Espace pour la vie.

Dès le **8 septembre** prochain, nous serons propriétaires d'une trousse d'élevage de monarches, incluant chenilles et chrysalides. Pendant 21 jours, nous pourrons avoir le privilège d'observer les étapes de transformations de la chenille vers le papillon. Puis, nous étiquèterons et relâcherons les monarches en vue de leur migration vers le Mexique.

Ainsi, nous vivrons les plaisirs de l'observation tout en participant à un programme international de recherche, de conservation et de sauvegarde du monarque.

Ce projet vise à sensibiliser le public (et plus particulièrement les enfants) à la beauté et à la fragilité de la nature tout en lui faisant réaliser qu'il a le pouvoir de changer les choses.

Insectarium de Montréal

N'hésitez pas à venir observer ce fascinant processus durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur notre page Facebook !



VENTE DE LIVRES ÉLAGUÉS

Tout au long de l'été, notre bibliothèque vendra des **livres et des périodiques usagés**, à petits prix.

Les profits amassés serviront à offrir des livres neufs en cadeau, pour Noël, aux enfants de notre municipalité.

Le but d'offrir un livre aux enfants est de promouvoir et de transmettre le goût de la lecture chez ceux-ci. **Les études démontrent que *l'éveil à la lecture amène les tout-petits à construire leur imaginaire, à apprendre comment agir avec un livre ainsi qu'à découvrir de nouveaux mots et à intégrer les bases de l'écrit.** Surtout, il fait du livre une source de plaisir et d'amusement auprès des enfants, mais aussi auprès du parent qui passe un moment agréable avec son enfant. *Source : *Naitre et grandir* Venez nous encourager!

Ensemble, soyons vigilants!

Travaillons ensemble pour empêcher la prolifération du myriophylle à épi sur notre lac.

Selon un rapport produit par la municipalité de Mont-Tremblant, on constate que la présence de myriophylle à épi dans les plans d'eau n'est pas dictée par le haut niveau d'eutrophisation des lacs. Au contraire, cette plante s'installe dans les plans d'eau dits mésotrophes et oligotrophes, soit dans des lacs avec un bon niveau de transparence. C'est donc une préoccupation majeure pour plusieurs plans d'eau des Laurentides lesquels sont majoritairement dans ces catégories de niveau trophique, d'où l'importance d'agir rapidement dans le contrôle du myriophylle à épi. Cette plante aquatique envahissante a des effets sur les pourtours des rives et rends difficile l'accès pour la pêche, la baignade, le canotage et même l'embarcation moteur.

On retrouve près de chez nous au moins 22 lacs contaminés par cette plante. À ce jour nous avons été épargnés, mais je souhaite que les propriétaires demeurent vigilants et comme nous n'avons pas de descente publique au lac Caché cela devient notre responsabilité d'exiger une preuve de lavage de l'embarcation et principalement de la remorque comme il est requis par les règlements de la municipalité. Ce lavage peut se faire au dépanneur de la municipalité ou au centre de lavage de Labelle. Demandez votre preuve.

Je comprends que cela est difficile de demander à des amis ou des membres de la famille qui nous rendent visite de faire ce lavage, mais c'est notre qualité de vie sur nos lacs de la municipalité qui doit être prioritaire.

J'ai confiance qu'on évitera cet envahisseur.

Raphaël Ciccariello, Président de l'APGLC



Images de myriophylle à épi



Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarceaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660



Courriel : ebtv258@hotmail.com